



SÉANCE DU 17 JUIN 2015



Présents :

M. Hervé LUCBEREILH, Maire, Président,
M. Daniel LACRAMPE, M. Gérard ROSENTHAL, Mme Dominique FOIX,
M. Pierre SERENA, M. Jean-Jacques DALL'ACQUA, Mme Rosine CARDON,
Mme Denise MICHAUT, M. Clément SERVAT, Adjoints,
Mme Henriette BONNET, Mme Maïté POTIN, M. Didier CASTERES,
M. André LABARTHE, M. Michel ADAM, Mme Leïla LE MOIGNIC-GOUSSIES,
M. Jacques NAYA, Mme Patricia PROHASKA, Mme Carine NAVARRO,
M. David CORBIN, Mme Ing-On TORCAL, M. Bernard UTHURRY,
Mme Marie-Lyse GASTON, M. Robert BAREILLE, Mme Anne BARBET,
Mme Véronique PEBEYRE.

Délégations de vote :

- Mme Maylis DEL PIANTA donne pouvoir à M. Gérard ROSENTHAL,
- Mme Araceli ETCHENIQUE donne pouvoir à M. Jean-Jacques DALL'ACQUA,
- Mme Valérie SARTOLOU donne pouvoir à M. Daniel LACRAMPE,
- M. André VIGNOT donne pouvoir à M. David CORBIN,
- M. Francis MARQUES donne pouvoir à M. Pierre SERENA,
- M. Jean-Etienne GAILLAT donne pouvoir à M. Bernard UTHURRY,
- Mme Aurélie GIRAUDON donne pouvoir à M. Robert BAREILLE,
- M. Jean-Pierre ARANJO donne pouvoir à Mme Marie-Lyse GASTON.



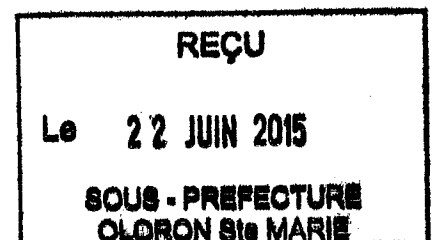
5 - ADHESION AGENCE FRANCE LOCALE : REPARTITION DE LA PARTICIPATION AU CAPITAL

Monsieur Jean-Jacques DALL'ACQUA expose que, par délibération du 6 novembre 2014, la commune a adhéré à l'Agence France Locale.

Il est rappelé que cette adhésion se fait par le versement d'une participation au capital de l'AFL d'un montant global de 148.600 €, versée à hauteur de 49.600 € en 2015, 49.500 € en 2016 et 49.500 € en 2017.

Les perspectives financières font apparaître, sur la durée du mandat, des besoins de financement sensiblement égaux sur les trois budgets principaux de la commune (ville, eau, assainissement). Il vous est donc proposé de répartir le montant de cette participation par tiers sur chacun des trois budgets, à savoir :

- Budget principal Commune :
2015 :16.534 €, 2016 : 16.500 €, 2017 : 16.500 €





- Budget Eau :
2015 :16.533 €, 2016 : 16.500 €, 2017 : 16.500 €
- Budget Assainissement :
2015 :16.533 €, 2016 : 16.500 €, 2017 : 16.500 €

Où cet exposé, le **CONSEIL MUNICIPAL**, par 25 voix pour et 8 abstentions (M. Bernard UTHURRY, Mme Marie-Lyse GASTON, M. Jean-Etienne GAILLAT, Mme Aurélie GIRAUDON, M. Robert BAREILLE, Mme Anne BARBET, M. Jean-Pierre ARANJO, Mme Véronique PEBEYRE),

- **APPROUVE** la répartition de cette participation sur les trois budgets (Commune, Eau et Assainissement),
- **AJUSTE** la dépense correspondante sur ces budgets,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à effectuer toutes les démarches administratives et comptables afférentes à ce dossier.

Ainsi délibéré à OLLORON-Ste-MARIE, ledit jour 17 juin 2015.
Suivent les signatures.-

AFFICHE LE 22/ 06/ 2015

LE MAIRE,

Hervé LUCBÉREILH



REÇU

Le 22 JUIN 2015

SOUS - PREFECTURE
OLLORON Ste MARIE